

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021**

**OBJET :**

CM2021\_114  
Tarifs de location des  
salles Carnot et  
Richelieu à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

**NOMBRE DE  
Conseillers Municipaux  
ayant pris part au vote**

**29**

**DATE DE  
L’AFFICHAGE  
du compte-rendu  
de la séance**

**21 décembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le dix décembre deux mille vingt et un.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN /  
RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / DANIEL /  
MAGEAUD / JUAN / TOURNEUR / ROUIL / DORIDOT /  
BOTTON / AFONSO CORREIA / NICOLE / LAPEYRADE TISON /  
HERNANDEZ / FRICAUD / LAVOIES / GENYK / BARGIEL /  
MONCHAUX / MOREL / DITGEN

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Madame RATISKOL représentée par Madame RENOULEAU  
Monsieur PETIT représenté par Monsieur DITGEN  
Madame DUBOIS représentée par Madame NICOLE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO-CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**TARIFS DE LOCATION DES SALLES CARNOT ET RICHELIEU A  
COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

Sur proposition de la commission « Animation – Commerce », Madame RENOULEAU, Adjointe, propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de location des salles Richelieu et Carnot à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme suit :

<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : T.T.C. (taux de T.V.A. en vigueur)</b>				
<b>Salles</b>	- Particuliers - Entreprises	Manifestations des associations de la commune dont le siège social est à Saujon		- Association dont le siège social n'est pas à Saujon
		<b>A but non lucratif</b>	<b>A but lucratif</b> Hors objet d'activité de l'association (loto, bal, concours de belote, expo-vente...)	
<b>Richelieu</b>	<b>137 €/jour *</b>	<b>La salle et ses équipements sont mis à disposition gratuitement</b>	<b>Location gratuite. Forfait de fonctionnement : 73 € dans la limite de 3 manifestations par année civile</b>	<b>156 € le premier jour de la saison, 36 € les autres jours</b>
<b>Carnot</b>	<b>198 €/jour *</b>			<b>218 € le 1<sup>er</sup> jour et 56 € par jour à partir du 2<sup>ème</sup> jour consécutif</b>
<i>* à partir du 2<sup>ème</sup> jour consécutif, application d'un tarif représentant par jour 20% du tarif de base.</i>				

Les conventions sont établies pour 1 an et les associations de Saujon sont prioritaires sur les associations extérieures. La collectivité se réserve le droit de réquisitionner la salle en cas d'élection.

Dans tous les cas, le dépôt de chèques de caution renouvelables tous les 6 mois sera demandé de la manière suivante :

- Pour la salle Carnot : Un chèque de 1000 € couvrant les dégradations éventuelles au bâtiment et au mobilier (sans que cette somme puisse constituer un maximum en cas de dégradations d'une valeur supérieure).
- Pour les salles Carnot et Richelieu : Un chèque de 250 € pour les frais de nettoyage dans le cas où la salle ne serait pas rendue dans un état de propreté satisfaisant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER les prix de location des salles Carnot et Richelieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Pour** : 29  
**Contre** : /  
**Abstention** : /

Fait et délibéré le 16 décembre 2021

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017-211704218 - 20211216-CM2021\_114-DE

Accusé de Réception Préfecture - Reçu le 21/12/2021